

JF N° 111202
Contact IFOP : Jérôme Fourquet
Tél : 01 45 84 14 44
jerome.fourquet@ifop.com



pour



La préférence entre le droit au mariage et le droit à une union civile pour les couples homosexuels

Résultats détaillés
Mars 2013

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les résultats de l'étude.....	4
La préférence entre le droit au mariage et le droit à une union civile pour les couples homosexuels	5

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Retrouvez les sondages et analyses de l'Ifop sur :



iPhone



iPad



www.ifop.com



@ifopopinion



Ifop Opinion

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Alliance Vita
Echantillon	Echantillon de 1004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).
Dates de terrain	Du 19 au 21 mars 2013

PRÉCISION RELATIVE AUX MARGES D'ERREUR

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE

Et si l'effectif est...	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
50	6,2	8,5	11,3	13,0	13,9	14,1
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
250	2,8	3,8	5,1	5,8	6,2	6,3
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
350	2,3	3,2	4,3	4,9	5,2	5,3
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
450	2,1	2,8	3,8	4,3	4,6	4,7
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
4000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
10000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

- 2 -

Les résultats de l'étude

La préférence entre le droit au mariage et le droit à une union civile pour les couples homosexuels

Question : Vous savez qu'actuellement en France, le mariage ouvre automatiquement le droit à l'adoption, c'est à dire qu'on ne peut dissocier mariage et adoption. Dans ces conditions, êtes-vous plutôt favorable ... ?

	Ensemble des Français (%)	Vote au premier tour de l'élection présidentielle 2012				
		Jean-Luc Mélen- chon (%)	François Hollande (%)	François Bayrou (%)	Nicolas Sarkozy (%)	Marine Le Pen (%)
• Au droit au mariage pour des personnes de même sexe, assorti du droit d'adopter	37	<u>65</u>	<u>56</u>	31	19	21
• A une union civile, qui accorderait davantage de droits que le PACS mais sans pour autant permettre le droit à l'adoption	34	18	26	<u>53</u>	<u>52</u>	30
• A aucun de ces projets, les droits actuels étant suffisants	24	14	14	16	27	<u>44</u>
- Ne se prononcent pas	5	3	4	0	2	5
TOTAL	100	100	100	100	100	100

La préférence entre le droit au mariage et le droit à une union civile pour les couples homosexuels

Question : Vous savez qu'actuellement en France, le mariage ouvre automatiquement le droit à l'adoption, c'est à dire qu'on ne peut dissocier mariage et adoption. Dans ces conditions, êtes-vous plutôt favorable ... ?

	Comparatif Février 2013 ¹ (%)	Ensemble Mars 2013 (%)
• Au droit au mariage pour des personnes de même sexe, assorti du droit d'adopter	39	37
• A une union civile, qui accorderait davantage de droits que le PACS mais sans pour autant permettre le droit à l'adoption	36	34
• A aucun de ces projets, les droits actuels étant suffisants ² .	21	24
- Ne se prononcent pas	4	5
TOTAL	100	100

¹ Sondage Ifop pour Alliance Vita réalisé par questionnaire auto-administré en ligne du 12 au 14 février 2013 auprès d'un échantillon de 1009 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

² En février 2013, l'intitulé de l'item était « A aucun de ces projets ».

La préférence entre le droit au mariage et le droit à une union civile pour les couples homosexuels

	Au droit au mariage pour des personnes de même sexe, assorti du droit d'adopter	A une union civile, qui accorderait davantage de droits que le PACS, sans pour autant permettre le droit à l'adoption	A aucun de ces projets, les droits actuels étant suffisants	Vous ne savez pas
ENSEMBLE	37	34	24	5
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)				
Homme	33	35	27	5
Femme	41	34	21	4
AGE DE L'INTERVIEWE(E)				
TOTAL Moins de 35 ans	50	30	17	3
. 18-24 ans	49	29	19	3
. 25-34 ans	50	30	16	4
TOTAL 35 ans et plus	32	36	27	5
. 35-49 ans	36	34	25	5
. 50-64 ans	34	31	29	6
. 65 ans et plus	24	47	25	4
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)				
TOTAL Actif	38	32	25	5
. TOTAL CSP +	37	34	27	2
. . Artisan ou commerçant (*)	38	26	33	3
. . Profession libérale, cadre supérieur	39	35	23	3
. Profession intermédiaire	41	33	21	5
. TOTAL CSP -	37	31	26	6
. Employé	40	32	23	5
. Ouvrier	34	30	29	7
TOTAL Inactif	36	37	23	4
. Retraité	29	42	26	3
. Autres inactif	50	28	17	5
STATUT DE L'INTERVIEWE(E)				
Salarié du secteur privé	35	34	26	5
Salarié du secteur public	44	26	24	6
Indépendant sans salarié, employeur	43	33	24	0
REGION				
Région parisienne	33	39	25	3
Province	38	33	24	5
. Nord est	38	32	26	4
. Nord ouest	39	35	21	5
. Sud ouest	34	35	24	7
. Sud est	38	32	25	5
CATEGORIE D'AGGLOMERATION				
Communes rurales	37	34	24	5
Communes urbaines de province	39	33	24	4
Agglomération parisienne	32	40	24	4
PROXIMITE POLITIQUE				
TOTAL Gauche	61	20	16	3
. Front de Gauche	69	12	15	4
. Parti Socialiste	57	25	16	2
. Europe Ecologie / Les Verts	58	15	24	3
Modem	34	49	14	3
TOTAL Droite	18	48	32	2
. UDI (*)	32	51	12	5
. UMP	16	52	31	1
. Front National	17	42	38	3
Aucune formation politique	34	31	25	10
VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2012 (1er tour)				
Jean-Luc Mélenchon	65	18	14	3
François Hollande	56	26	14	4
François Bayrou	31	53	16	0
Nicolas Sarkozy	19	52	27	2
Marine Le Pen	21	30	44	5

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs